

MOTION

C3N

Coordination des responsables des instances du CoNRS

Objet : Ecoles Universitaires de Recherche (EUR)

Les résultats récents de l'appel EUR du PIA3 sont dans la continuité de ceux des appels précédents : sous couvert de recherche d'excellence scientifique, le CGI a continué son œuvre de dé-structuration du paysage scientifique, sous l'ombrelle d'un jury international à qui aucune directive claire ne semble avoir été donnée.

Sur le sujet de la recherche et de la formation par la recherche, c'est en premier lieu au Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation qu'il appartient de définir la politique de structuration des sites, thématiquement comme géographiquement, et de se voir doter de budgets permettant de donner aux sites les moyens de l'implémenter ; les appels d'offres ne sont qu'un outil parmi d'autres. La communauté scientifique (nationale comme internationale) doit être étroitement associée à l'élaboration de cette stratégie, à son implémentation et à son évaluation.

Texte adopté à l'unanimité des membres présent.e.s, le 15 février 2018

Liste des destinataires :

- Monsieur le Président Directeur Général du CNRS
- Monsieur le Premier Ministre
- Madame la Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
- Monsieur le Secrétaire Général pour l'Investissement